

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
<b>Herausgeber:</b>	Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
<b>Band:</b>	35 (2019)
<b>Artikel:</b>	L'environnementalisme ouvrier ou le syndicalisme émancipé du fordisme : une approche transnationale dans les années 1968
<b>Autor:</b>	Bécot, Renaud
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-846646">https://doi.org/10.5169/seals-846646</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ENVIRONNEMENTALISME OUVRIER OU LE SYNDICALISME ÉMANCIPÉ DU FORDISME. UNE APPROCHE TRANSNATIONALE DANS LES ANNÉES 1968

RENAUD BÉCOT

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la cité de Lowell devient le cœur battant de l'industrialisation nord-américaine, accueillant de grandes manufactures de textile. Les ouvrières, recrutées dans les espaces ruraux, écrivent alors leur dégoût des fumées et nourrissent une nostalgie d'un travail qui offrait davantage de prises avec les éléments naturels<sup>1</sup>. De l'autre côté de l'Atlantique, à l'apogée du mouvement chartiste, des ouvriers du textile dressent un vibrant réquisitoire contre la machine à vapeur et contre l'utilisation du charbon<sup>2</sup>. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les penseurs du socialisme utopique esquissent des programmes qui placent au cœur de leur réflexion la relation entre le travail et les éléments naturels<sup>3</sup>. En avril 1914, le massacre des mineurs de Ludlow survient au terme de plusieurs décennies d'intensification de l'usage du charbon, pendant lesquelles ces travailleurs ont déployé des pratiques qui visaient à maîtriser leurs interactions avec l'environnement minier<sup>4</sup>.

Si les préoccupations environnementales des mondes ouvriers sont anciennes, la singularité des années 1968 réside dans le caractère synchrone de l'éclosion de pratiques et de réflexion qui questionnent la soutenabilité écologique des activités industrielles dans plusieurs pays industrialisés. Cette concomitance peut surprendre, à l'heure où les organisations syndicales semblent être à leur apogée, participant au partage des points de croissance économique des « Trente Glorieuses » françaises ou du « miracle économique » italien. De fait, au cours de

<sup>1</sup> Chad Montrie, *Making a Living. Work and Environment in the United States*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2008, p. 123.

<sup>2</sup> Andreas Malm, *Fossil Capital. The Rise of Steam Power and the Roots of Global Warming*, London, Verso, 2016.

<sup>3</sup> Serge Audier, *La société écologique et ses ennemis*, Paris, La Découverte, 2017.

<sup>4</sup> Thomas Andrews, *Killing For Coal. America's Deadliest War on Labor*, Boston, Harvard University Press, 2008.

ces années, les organisations syndicales américaines et européennes partagent l'ambition d'étendre le bénéfice des dispositifs de protection sociale caractéristiques de l'État providence. Les organisations ouvrières s'inscrivent ainsi dans ce que le syndicaliste Bruno Trentin qualifiait d'un «horizon redistributif», c'est-à-dire « la restriction du périmètre de la justice sociale à la distribution de valeurs monétaires supposées compenser la dégradation de la santé ouvrière ou la dégradation des écosystèmes»<sup>5</sup>. Les organisations syndicales des pays industrialisés adhèrent majoritairement aux formes d'une économie fossile, c'est-à-dire «une économie de croissance autonome fondée sur la consommation croissante de combustibles fossiles et générant par conséquent une croissance soutenue des émissions de gaz à effet de serre»<sup>6</sup>.

L'âge d'or du «compromis fordiste» devient une ère de banalisation des retombées sanitaires et écologiques des activités productives, à commencer par les plus symboliques de ces années de croissance : la pétrochimie et la sidérurgie. C'est alors sur ces territoires industriels que se forge une critique environnementale des activités productives au sein des organisations du mouvement ouvrier. Des historiennes italiennes proposent ainsi d'éclairer la genèse de ces préoccupations en l'inscrivant au sein d'une «écologie de la communauté ouvrière»<sup>7</sup>, laquelle désignerait l'ensemble des interactions entre les activités productives et reproductive : les relations de solidarité communautaire participeraient ainsi au maintien ou à la protection des conditions de santé des habitants, ou encore à la protection de certains éléments écosystémiques vitaux (air, eau). Ces préoccupations conduiraient ainsi à façonner des formes de mobilisations environnementales singulières, dans la mesure où elles s'ancrent dans l'expérience ouvrière quotidienne. L'historienne Stefania Barca propose de définir l'environnementalisme ouvrier<sup>8</sup>,

<sup>5</sup> Bruno Trentin, *La Cité du travail. La gauche et la crise du fordisme*, Paris, Fayard, 2012 [1997], ici p. 117.

<sup>6</sup> Andreas Malm, *L'anthropocène contre l'histoire*, Paris, La Fabrique, 2017, p. 28.

<sup>7</sup> Stefania Barca and Emanuele Leopardi, «Working-Class communities and ecology: reframing environmental justice around the Ilva steel plant in Taranto», in Mae Shaw, Marjorie Mayo (dir.), *Class, Inequality and Community Development*, Bristol, Policy Press, 2016, p. 64.

<sup>8</sup> Stefania Barca, «Bread and poison. The story of labor environmentalism in Italy, 1968-1998», in Christopher Sellers, Joseph Melling (dir.), *Dangerous Trade. Histories of Industrial hazards across a globalized world*, Philadelphia, Temple University Press, 2012, p. 126-139 ; Stefania Barca, «Work, bodies, environment. The “class ecology” debate in 1970s Italy», in Nathalie Jas, Soraya Boudia (dir.), *Powerless Science? Science and politics in a toxic world*, New York, Bergahn, 2014, p. 115-133.

en plaident pour une «définition socio-écologique [du groupe ouvrier, en désignant] sa composition (des personnes qui gagnent leur vie par le travail physique effectué dans l'agriculture, l'industrie, les services), son statut (les moins rémunérés occupant généralement le bas de l'échelle dans la hiérarchie du travail) et son exposition aux risques les plus élevés»<sup>9</sup>. Elle souligne surtout que :

les luttes environnementales de la classe ouvrière n'ont pas comme objectif principal la protection de la nature en tant que telle, ou des autres espèces vivantes en soi, parce qu'elles se concentrent généralement sur des questions de “classe” ou de “genre”. Néanmoins, elles peuvent être définies comme des luttes environnementales, car elles sont l'expression d'un type d'écologie alternatif à celui de la classe moyenne et des réglementations nationales et internationales<sup>10</sup>.

Cet article prolonge la réflexion initiée par Stefania Barca. Plutôt que de présenter ces dynamiques comme une extension du champ de compétences des organisations ouvrières, l'environnementalisme ouvrier s'énonce aussi comme une critique interne à ces organisations, en particulier au sein de structures syndicales qui pouvaient partager (au moins partiellement) les fondements du compromis fordiste. En nous concentrant sur les études menées sur les pratiques syndicales en matière de lutte contre la pollution industrielle dans les pays du Nord (principalement en Italie et en France, mais aussi au Japon, aux États-Unis et au Canada), nous montrerons d'abord comment les syndicalistes transforment leur répertoire d'action, en esquissant une démarche syndicale à l'échelle des territoires productifs plutôt que dans les entreprises. Cette ouverture facilite ainsi des échanges avec des acteurs (scientifiques et associatifs) extérieurs au salariat, qui contribuent à la construction de savoirs militants dans le domaine de la santé et de l'environnement. Ces mobilisations accélèrent la transformation de la régulation des risques industriels dans plusieurs pays, témoignant du rôle des syndicalistes dans l'élaboration des politiques environnementales. Tout au long de ces années, plusieurs secteurs des mouvements syndicaux portent alors une critique radicale des modes de production et de consommation, questionnant frontalement la pertinence de la croissance économique. Ces critiques affirment éga-

---

<sup>9</sup> Stefania Barca, «Sur l'écologie de la classe ouvrière : un aperçu historique et transnational», *Écologie & Politique*, 50, 2015, p. 24.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 29.

lement la nécessité, pour repenser la pratique syndicale, de sanctualiser certaines valeurs, en refusant particulièrement la logique de compensation monétaire de la santé des travailleurs ou des riverains des industries polluantes.

### **Un syndicalisme territorial dans des zones marquées par l'emprise de l'économie fossile**

Dans de nombreux pays industrialisés, les industries polluantes qui participent à la croissance des décennies d'après-guerre sont aussi celles qui entretiennent le rapport le plus ambivalent avec les sociétés. Les industries d'extraction ou de raffinage des énergies fossiles participent ainsi à façonner les sociabilités locales, par la promesse d'emplois, mais aussi par une fiscalité locale qui permet notamment de faire vivre des équipements socioculturels auparavant inexistants. Ces démarches permettent de comprendre les leviers de production du consentement des riverains à la présence industrielle. Elles contribuent ainsi à façonner un compromis fordiste territorialisé, c'est-à-dire l'ensemble des arrangements financiers organisés par l'industrie et les autorités publiques locales, afin d'assurer la redistribution d'une part des bénéfices générés par l'activité industrielle vers des équipements structurants pour le territoire et la société locale.

Dans les bayous de Louisiane, le travail traditionnel de pêche aux crevettes a ainsi pu longuement cohabiter avec l'expansion du forage pétrolier: non seulement ces deux activités s'inscrivent dans une «écologie sociale» commune en raison des logiques extractives partagées, mais les familles de pêcheurs pouvaient aussi profiter des équipements collectifs financés par l'industrie pétrolière<sup>11</sup>. Toutefois, dans plusieurs régions, l'installation de nouvelles infrastructures soulève des inquiétudes et mobilise des acteurs dont la subsistance repose sur des ressources halieutiques ou agricoles. Dans le cas français, ces situations se retrouvent ainsi dans des territoires que les choix d'aménagement consacrent à la pétrochimie, ainsi du sud de l'agglomération de Lyon, de l'étang de Berre, ou encore de la région de Lacq<sup>12</sup>. Les protestations contre les pollutions s'expriment, semble-t-il,

---

<sup>11</sup> Tyler Priest, «Shrimp and Petroleum: The Social Ecology of Louisiana's Offshore Industries», *Environmental History*, vol. 21/3, 2016, p. 488-515.

<sup>12</sup> «Lacq, capitale du gaz: 33 puits et un désert de 3300 hommes», *Syndicalisme Hebdo* (Confédération française des travailleurs chrétiens – CFTC), mai 1961.

d'abord dans des espaces dont l'activité industrielle ancienne s'est renforcée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Au Québec, c'est dans la ville du géant de l'aluminium, Arvida, que s'exprime une première fronde dès 1957<sup>13</sup>. Portée par des militants affiliés au syndicalisme chrétien (alors puissant au Québec), la mobilisation prend une autre tournure lorsque la lutte contre les nuisances devient un thème central dans la communication des élus municipaux. Dans cette *company town*, «ville fermée» selon la dénomination des syndicalistes québécois, la lutte contre la pollution peut devenir un vecteur de contestation du rôle politique de l'entreprise sur la cité. Cette dimension politique des protestations se retrouve aussi dans des régimes autoritaires, à l'instar de l'Espagne franquiste : les critiques ouvrières de la pollution ou de la construction de grands équipements énergétiques (à commencer par les barrages) sont des véhicules de contestation du régime<sup>14</sup>.

De manière synchrone à l'émergence de ces protestations contre les nuisances, des syndicats relaient une contestation des formes de l'urbanisation d'après-guerre. Dès les années soixante, des activistes français s'investissent ainsi dans des mobilisations pour «l'amélioration du cadre de vie»<sup>15</sup> : ce terme est alors présenté comme un synonyme populaire qui s'opposerait à l'invention technocratique de la notion d'environnement. Des démarches similaires marquent certains courants de la gauche italienne<sup>16</sup>. Pendant la décennie suivante, les syndicalistes australiens du secteur du bâtiment inventent une pratique contestataire originale : les *green bans*, c'est-à-dire la décision syndicale de refuser de construire et d'empêcher la construction de bâtiments qui menaceraient un écosystème ou un paysage<sup>17</sup>.

---

<sup>13</sup> *Le Travail* (Confédération des travailleurs catholiques du Canada – CTCC), 26.04.1957.

<sup>14</sup> Pablo Corral Broto, «Une société environnementale et ouvrière ? Histoire de la lutte du mouvement ouvrier pour défendre l'environnement sous Franco (1964-1979)», *Écologie & Politique*, 50, 2015, p. 41-55.

<sup>15</sup> Renaud Bécoï, «L'invention syndicale de l'environnement dans la France des années 1960», *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 113, 2012, p. 169-178.

<sup>16</sup> Wilko Graf von Hardenberg, Paolo Pelizzari, «The Environmental Question, Employment, and Development in Italy's Left, 1945-1990», *Left History*, 13/1, 2008, p. 77-105.

<sup>17</sup> Meredith Burgmann, Verity Burgmann, *Green bans, Red union. Environmental Activism and the New South Wales Builders Labourers Federation*, Sydney, New South Wales University Press, 1998.

L'histoire de l'industrialisation s'accompagne, constamment, d'une critique des nuisances qu'elles génèrent<sup>18</sup>: les riverains des usines polluantes n'ont cessé de se plaindre des pollutions auxquelles ils furent exposés. Toutefois, nombre d'historiens soulignent la plus grande difficulté à identifier des protestations provenant de l'intérieur de l'industrie. Ceux et celles qui sont en situation de subordination salariale seraient ainsi liés par un « pacte moral implicite »<sup>19</sup> à leurs employeurs. Ainsi, les historiens ont eu davantage de facilités à discerner les motifs de la contestation des « débordements industriels » en étudiant les sources provenant des acteurs extérieurs au salariat<sup>20</sup>. Une singularité de l'environnementalisme ouvrier consiste ainsi à façonner des interprétations de l'origine des pollutions qui puissent être partagées par les salariés et les riverains de l'entreprise, voire à réconcilier les figures du salarié-producteur et du citoyen-consommateur.

La genèse des protestations profite ainsi, fréquemment, de la position institutionnelle occupée par les syndicalistes, leur offrant des leviers d'information ou d'intervention dans les entreprises. En Italie, des relations nouées entre des sociologues et des militants des industries pétrochimiques amènent, dès le début des années 1960, à penser la question de l'implication des salariés dans la définition de leurs conditions de travail. Les syndicalistes italiens investissent alors des instances préexistantes (ainsi des comités paritaires de prévention des accidents). Dans l'immédiat après-1968, dans les grandes industries pétrochimiques, certains syndicats participent aussi à la fondation de conseils d'usine qui affirment la capacité des ouvriers à intervenir pour la maîtrise des conditions du travail. Dans l'usine du groupe Montedison à Castellanza (Lombardie) se forme, en 1968-1969, un Groupe de prévention et d'hygiène du milieu qui défend la prise en charge des enjeux de santé par les ouvriers<sup>21</sup>. En 1972, le gouvernement régional de Lombardie reconnaît officiellement les Services médicaux pour

<sup>18</sup> Geneviève Massard-Guilbaud, *Histoire de la pollution industrielle. France, 1789-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010; Thomas Le Roux, « L'émergence du risque industriel (France, Grande-Bretagne, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », *Le Mouvement social*, 249, 2014, p. 3-20.

<sup>19</sup> Pascal Marichalar, *Qui a tué les verriers de Givors ? Une enquête de sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2017.

<sup>20</sup> Thomas Le Roux, Michel Letté (dir.), *Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

<sup>21</sup> Elena Davigo, *Salute e ambiente in fabbrica. Il Consiglio di fabbrica della Montedison di Castellanza (1969-1982)*, Mémoire de master, Università di Bologna, 2013.

le milieu de travail (SMAL). Ce dispositif permet de produire des connaissances importantes sur la situation sanitaire des travailleurs, mais aussi des riverains.

Sans revêtir l'intensité des mobilisations italiennes, des dispositifs similaires existent en France, où le réengagement militant au sein des Comités d'hygiène et de sécurité (CHS) à l'issue des années 1960 permet un gain de savoirs sur les nuisances, ainsi qu'une action pour assurer le contrôle de certains procédés de travail pathogènes. Ces instances étendent leurs compétences au cours de la décennie suivante, jusqu'à devenir des lieux de références pour des acteurs extérieurs au salariat. Ainsi, lorsque les municipalités de villes industrielles entendent constituer des «commissions municipales de lutte contre les nuisances»<sup>22</sup>, elles font appel aux compétences des élus syndicaux issus des CHS. La participation à ces instances est cruciale parce qu'elle souligne la position singulière occupée par les syndicalistes dans la chaîne de production. Contrairement aux mouvements écologistes issus de la classe moyenne, les militants ouvriers sont en mesure d'alerter sur les conditions écologiques et techniques de la production. Pour cela, ils peuvent mobiliser les outils les plus classiques du répertoire d'action syndicale : ainsi, les syndicats de la ville industrielle de Minamata contaminée par le méthylmercure appellent à une «grève contre la pollution» le 27 mai 1970<sup>23</sup>.

Toutefois, la singularité de ce militantisme consiste surtout à déplacer l'action vers un territoire, en suscitant fréquemment la création ou le renforcement de structures syndicales qui sont en mesure d'agir à l'échelle d'une aire géographique. Les chronologies diffèrent légèrement selon les pays, et les formes des structures territoriales sont également empreintes des singularités militantes propres aux différentes cultures nationales. Ainsi, aux États-Unis, au cœur des années soixante, le syndicat des ouvriers agricoles (UFW) mène une campagne pour la reconnaissance des maladies professionnelles liées à l'usage de pesticides, en se fondant sur les méthodes du *community organizing*<sup>24</sup>. Quelques années plus tard, quoique de manière éphémère, le courant des *Miners For Democracy* prend la majorité au sein de la fédération américaine des mineurs. Leurs pratiques portent une attention à la

<sup>22</sup> Gwenola Le Naour, «Feyzin (1959-1971) : composer avec les débordements de l'industrie dans le sud lyonnais», in Le Roux, Letté, *op. cit.*, p. 99-114.

<sup>23</sup> Paul Jobin, *Maladies industrielles et renouveau syndical au Japon*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005, p. 191.

<sup>24</sup> Montrie, *op. cit.*, p. 123.

lutte contre les nuisances à l'échelle des villes car, selon leur porte-parole Jock Yablonski : « Quelle est l'utilité d'un syndicat qui obtient la réduction des poussières de charbon dans les mines, si c'est pour ensuite laisser les mineurs et leurs familles respirer un air vicié, boire une eau polluée, ou manger des aliments contaminés ? »<sup>25</sup>

Dans le cas japonais, l'engagement syndical dans les procédures judiciaires facilite la construction d'une préoccupation commune dans les régions concernées par les nuisances. Au terme des années 1970, cette démarche mène des courants minoritaires à façonner des *komyunity yunion* « privilégiant le tissu associatif et syndical au niveau local, et rompant avec l'organisation du syndicat d'entreprise<sup>26</sup> », en acceptant l'adhésion de tout individu présent sur le territoire. Ces structures se donnent pour premier objectif d'assumer la lutte contre les maladies industrielles.

Quant à la France et au Québec, les structures interprofessionnelles façonnées par les anciens réseaux du syndicalisme chrétien sont fortement réinvesties dès la fin des années soixante. À Montréal, les Conseils centraux participent ainsi aux mobilisations contre la pollution industrielle, ou aux protestations contre des projets d'aménagement urbain<sup>27</sup>. En France, la CFDT de certaines régions industrielles se dote d'Unions interprofessionnelles de base, qui rassemblent aussi bien des salariés du territoire industriel que des habitants. Elles furent ainsi au cœur de conflits contestant non seulement certaines pollutions chroniques ou spectaculaires, mais elles participèrent aussi à interroger l'utilité sociale de certaines productions<sup>28</sup>.

Le répertoire d'action de l'environnementalisme ouvrier se caractérise ainsi par une capacité à articuler une intervention dans et hors l'entreprise. Les structures syndicales contribuent à l'affirmation d'une critique radicale du compromis fordiste territorialisé dans des zones marquées par l'économie fossile. De plus, ces structures permettent à des militants de secteurs professionnels différents de confronter leurs

<sup>25</sup> Trish Kahle, « Un environnementalisme par la base », *Contretemps*, 2014. En ligne : [www.contretemps.eu/environnementalisme-par-base/](http://www.contretemps.eu/environnementalisme-par-base/) [Consulté le 19 octobre 2016].

<sup>26</sup> Jobin, *op. cit.*, p. 394.

<sup>27</sup> Renaud Bécot, « Aux racines de l'action environnementale du mouvement syndical québécois, 1945-1972 », *Bulletin d'histoire politique*, 23/2, 2015, p. 48-65.

<sup>28</sup> Renaud Bécot, Gwenola Le Naour, « Un récit ouvrier sur la violence environnementale. La communication syndicale dans l'affaire de l'acroléine à PCUK Pierre-Bénite (1975-1978) », *Sciences de la société*, 100, 2018, p. 12-29.

positions quant à la lutte contre la pollution industrielle. Plutôt que de produire une opposition entre «emploi et environnement», ces structures forgent des consensus pour articuler ces enjeux. L'ouverture sur le territoire permet ainsi d'intégrer des acteurs extérieurs aux entreprises polluantes et de construire une expertise qui participe à soutenir les mobilisations ouvrières.

### **La production d'une expertise polarisée par l'expérience ouvrière**

L'historiographie des années 68 souligne l'importance des rencontres qui se nouent entre les organisations traditionnelles du mouvement ouvrier et des acteurs extérieurs au salariat, depuis les étudiants jusqu'aux scientifiques. Dans le domaine de l'environnement, le dialogue s'instaure principalement avec des ingénieurs critiques dans les industries modernes (nucléaires, chimiques) et des membres des professions de santé. Ces derniers s'inscrivent fréquemment dans des réseaux transnationaux qui questionnent la «neutralité» de la science, tout en contribuant à «définir une nouvelle sensibilité à la fois sociale et environnementale, en insistant sur une approche de l'enquête sanitaire qui englobe non seulement l'économie morale du travail mais aussi celle des droits des consommateurs et de l'environnement»<sup>29</sup>. En se mettant au service de mobilisations de travailleurs, ces scientifiques partagent toutefois une conviction commune en une forme de «centralité ouvrière», c'est-à-dire la conviction du rôle crucial du monde ouvrier pour infléchir le sort des sociétés concernées<sup>30</sup>. Aux antipodes des discours des administrations ou des ONG affirmant que la question environnementale serait l'affaire de chacun, ces militants interrogent les forces sociales qui seraient en capacité de mettre en œuvre une politique écologiste.

Au début de la décennie 1960, en Italie, ce sont des sociologues qui se rendent dans l'usine Farmitalia à Turin. En se mettant à l'écoute des salariés, ils les incitent à produire leurs propres savoirs sur leurs conditions de travail<sup>31</sup>. Cette démarche contribue à rendre visibles des

---

<sup>29</sup> Joseph Melling, Christopher Sellers, «Objective Collectives? Transnationalism and “Invisible Colleges” in Occupational and Environmental Health from Collis to Selikoff», in Sellers, Melling (dir.), *op. cit.*, p. 115.

<sup>30</sup> Cette notion est proposée pour le cas français par Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2012, p. 11.

<sup>31</sup> Francesco Carnevale, Pietro Causarano, «La santé des travailleurs en Italie : acteurs et conflits. Une perspective historique», *Revue française des affaires sociales*, 2, 2008, p. 185-204.

maladies mais aussi leurs causes, ce qui permet d'interroger l'action syndicale face aux risques chimiques. Cette première expérience trouve des prolongements au sein de la Camera del Lavoro de Turin, où le médecin Ivar Oddone installe une commission médicale dont l'activité se déploie dans les années suivantes<sup>32</sup>. Ce groupe lie des syndicalistes, des médecins et des chercheurs en sciences humaines et sociales, dont les enquêtes suscitent une parole ouvrière sur les maux du travail. Les salariés sont considérés comme les porteurs d'une «expertise brute» qui donneraient accès à des savoirs que des observateurs externes ne sont pas en mesure de déceler<sup>33</sup>.

En prenant un caractère systématique au sein du mouvement syndical italien, ce modèle acquiert une exemplarité pour les autres organisations syndicales européennes<sup>34</sup>. L'expérience est rapidement connue en France, en particulier au sein du collectif enquêteur des Cahiers de Mai, qui participent à traduire ce modèle lors de la grève portée par les travailleurs immigrés de l'usine Penarroya à Lyon, exposés au saturnisme professionnel, en 1971-1972<sup>35</sup>. Initialement portée par des militants extérieurs aux organisations syndicales, cette initiative trouve des relais, en particulier dans la Fédération unifiée de la chimie (CFDT). Dans la foulée du regain d'investissement de ces militants au sein des CHS et dans des mobilisations contre les nuisances industrielles, cette fédération installe en effet un Groupe Produits Toxiques, composé de dix militants et de quatre chercheurs<sup>36</sup>. Ce GP-Tox a pour fonction première de soutenir les luttes d'usines, en assurant la diffusion des informations sanitaires disponibles sur différents produits. Il se donne aussi pour fonction de faire pression sur les pouvoirs publics et les organismes de recherche afin de contraindre à la production de savoirs sur les produits dont les effets sanitaires resteraient

<sup>32</sup> Elena Davigo, *Il movimento italiano per la tutella della salute negli ambienti di lavoro (1961-1978)*, thèse d'histoire, Università di Firenze, Università di Siena, 2017, p. 30-34.

<sup>33</sup> Ivar Oddone, *Redécouvrir l'expérience ouvrière*, Paris, Éditions Sociales, 1981.

<sup>34</sup> Laurent Vogel, «L'actualité du modèle ouvrier italien dans les luttes pour la santé au travail», in Lucie Goussard, Guillaume Tiffon (dir.), *Syndicalisme et santé au travail*, Vulaines-sur-Seine, Le Croquant, 2017.

<sup>35</sup> Laure Pitti, «Experts “bruts” et médecins critiques. Ou comment la mise en débat des savoirs médicaux a modifié la définition du saturnisme en France durant les années 1970», *Politix*, 91, 2010, p. 103-132.

<sup>36</sup> Denis Duclos, «Syndicalisme et risque industriel: entre le militantisme et l'expertise. Le cas du “Groupe Produits Toxiques” de la CFDT», *Culture Technique*, 11, 1983, p. 218-229.

méconnus. Ces démarches conduisent ainsi les militants de la fédération de la chimie à se lier à différentes institutions : ainsi, les cédétistes échangent à plusieurs reprises avec le directeur du Centre international de recherche sur le cancer, Lorenzo Tomatis<sup>37</sup>.

Ces rencontres débutent ainsi, fréquemment, sur des enjeux permettant d'articuler des problèmes de santé au travail avec les préoccupations des riverains des industries polluantes. Dans ce domaine, en France, les syndicalistes formés à l'ergonomie par l'équipe du chercheur Alain Wisner forment durablement un milieu militant investi dans ces questions<sup>38</sup>. De même, la contestation de l'expansion de l'usage de l'énergie nucléaire débute par un échange sur les effets sanitaires de la radioactivité entre chercheurs et ouvriers du Commissariat à l'énergie atomique en 1969<sup>39</sup>. Ces démarches se poursuivent ensuite en associant des économistes ou des agronomes, qui, en dépassant la critique sanitaire, contribuent à construire des propositions énergétiques alternatives<sup>40</sup>.

En accélérant les échanges entre des militants syndicaux et des acteurs extérieurs au salariat, ces rencontres n'en restent pas moins polarisées par la conviction du rôle cardinal du monde ouvrier pour mettre en œuvre une transformation des activités productives. Elles peuvent se réaliser au prix d'un brouillage de la catégorie ouvrière, comme le constatait Paul Jobin dans le cas japonais, où la réactivation du référent «ouvrier» désignait un groupe élargi dont le périmètre pouvait englober l'ensemble du salariat<sup>41</sup>. Toutefois, les savoirs militants construits dans ces échanges contribuent à l'élaboration des politiques publiques de l'environnement dans plusieurs pays.

### **L'empreinte syndicale sur l'adoption des régulations industrielles et des politiques environnementales**

Les organisations syndicales remplissent un rôle crucial dans le façonnement de ce que Christopher Sellers et Joseph Melling défient

<sup>37</sup> Archives CFDT, 17FCE97. Réunions du 2 février et du 3 mars 1977.

<sup>38</sup> Anne Marcha id, *Reconnaissance et occultation des cancers professionnels : le droit à la réparation à l'épreuve de la pratique (Seine-Saint-Denis)*, Thèse d'histoire et de sociologie, Paris Saclay, 2018, p. 356-363.

<sup>39</sup> Marie Ghis Malfilatre, *Santé sous-traitée. Ethnographier les mobilisations contre les risques du travail dans l'industrie nucléaire en France (1968-2018)*, Thèse de sociologie, EHESS, 2018.

<sup>40</sup> Renaud Bécot, «La CFDT face à la mutation du système énergétique français (1973-1977)», *Le Mouvement social*, 262, 2018, p. 17-35.

<sup>41</sup> Jobin, *op. cit.*, p. 394.

nissent comme le «régime des risques industriels», c'est-à-dire «les arrangements, formels comme informels, par lesquels les pouvoirs publics, les intérêts privés et les mobilisations citoyennes affrontent le danger et les dommages associés à l'industrie dans une époque et un lieu donné»<sup>42</sup>. Au début du vingtième siècle, les formes de régulation des risques industriels se concentrent «dans les confins étroits de la production»<sup>43</sup>, en conduisant ainsi à l'élaboration de lois consacrant le principe de la monétarisation des maladies d'origine professionnelles. Les pathologies induites par le plomb furent à l'origine de mobilisations portées par certains secteurs du mouvement syndical français<sup>44</sup>. Les conflits liés aux maladies de l'amiante furent également au cœur de grèves au Québec, dès la sortie de la Seconde Guerre mondiale<sup>45</sup>. La silicose fut toutefois la maladie matricielle dans la réflexion sur le risque professionnel dans les pays extracteurs de charbon, mais la réflexion sur cette pathologie contribua aussi à décloisonner les préoccupations sanitaires hors de l'espace du travail car, comme le notent Gerald Markowitz et David Rosner:

ce fut la première maladie industrielle dont l'impact se fit sentir hors des murs des entreprises, dans les communautés riveraines, mais aussi dans les salons des capitales nationales ou des organisations internationales. Nous observons ainsi les germes des débats actuels sur les dangers de la pollution environnementale, sur les effets à long terme de l'exposition aux matériaux de synthèse, l'impact de l'industrialisation immodérée sur le bien-être de la population, et l'influence de l'économie mondialisée sur l'état de santé d'un nombre incommensurable de personnes<sup>46</sup>.

De nombreuses mobilisations visant à la reconnaissance de l'origine professionnelle de certaines pathologies devinrent ainsi des sources de réflexion sur les contaminations environnementales. Ainsi, des luttes syndicales en faveur de la reconnaissance de l'origine professionnelle

<sup>42</sup> Sellers, Melling, *op. cit.*, p. 4.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 200.

<sup>44</sup> Judith Rainhorn, «Le mouvement ouvrier contre la peinture au plomb. Stratégie syndicale, expérience locale et transgression du discours dominant au début du XX<sup>e</sup> siècle», *Politix*, 91/3, 2010, p. 7-26.

<sup>45</sup> Jessica Van Horssen, «“À faire un peu de poussière”: Environmental Health and the Asbestos Strike of 1949», *Labour/Le Travail*, 70, 2012, p. 101-132.

<sup>46</sup> Gerald Markowitz, David Rosner, «Why is Silicosis so important?», in Paul-André Rosental (dir.), *Silicosis. A World History*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2017, p. 16.

de la fluorose en Colombie britannique (Canada) en 1985<sup>47</sup>, ou des mobilisations transnationales sur la régulation du chlorure de vinyle<sup>48</sup>.

Plusieurs campagnes syndicales participent à la définition des politiques environnementales, en suivant des voies distinctes selon les cultures syndicales de chaque pays. Un premier courant se trouve représenté par le puissant syndicat de l'automobile américain, Union Auto Workers, et son leader Walter Reuther. Dans un contexte de croissance continue de l'industrie automobile, et des réseaux de transports facilitant la mobilité individuelle, au cours des années soixante, l'UAW prend des positions qui peuvent surprendre. Après avoir émis des alertes sur la pollution de l'eau et de l'air devant le parlement, le syndicat constitue un Département de la conservation et du développement des ressources en 1967. Cette démarche contribue à promouvoir des revendications environnementales dans la négociation d'entreprises : en 1970, les syndicats locaux de l'automobile formulent ainsi plus de 750 revendications en ce sens<sup>49</sup>. Ces revendications peuvent s'accompagner de campagnes liant salariés et riverains : une campagne contre la pollution est ainsi organisée à Chicago en relation avec le père du *community organizing*, Saul Alinsky. Certains discours détonnent, ainsi un syndicaliste de l'automobile de Saint-Louis s'exclame :

Nous ferions mieux de réduire nos usines en poussière, d'abandonner les mines, de reboucher les gisements de pétrole et de remplir nos réservoirs de voiture avec du sucre, plutôt que de continuer cette folie apocalyptique... Nous demandons que des contrôles et des normes irréversibles et intransigeantes soient établis pour préserver notre environnement, quoiqu'il en coûte, quelle que soit l'ampleur de la violation du droit de propriété, quels que soient les effets sur les dividendes et quels que soient les effets sur nos projets audacieux dans le domaine de la négociation collective<sup>50</sup>.

Aussi bien parmi les militants de base qu'au sein de la direction de l'UAW, l'hypothèse de limiter certaines productions est acceptée. Ces engagements conduisent cette fédération à s'engager dans un travail de

<sup>47</sup> Katrin MacPhee, « Canadian Working-class Environmentalism, 1965-1985 », in *Labour/Le Travail*, 74, 2014, p. 123-149.

<sup>48</sup> Gerald Markowitz, David Rosner, *Deceit and Denial. The Deadly Politics of Industrial Pollution*, Berkeley, University of California Press, 2002, p. 195-233.

<sup>49</sup> Scott Dewey, « Working for the Environment: Organized Labor and the Origins of Environmentalism in the United States, 1948-1970 », *Environmental History*, 3/1, 1998, p. 45-63.

<sup>50</sup> *Idem*.

conviction d'autres organisations de salariés, à commencer par l'OCAW (Oil, Chemical and Atomic Workers), dont le leader Tony Mazzochi sera une figure de l'environnementalisme ouvrier américain<sup>51</sup>. Ces puissantes fédérations syndicales participent ainsi à l'élaboration des lois environnementales, à commencer par le *National Environmental Policy Act* en 1969, le *Clean Air Act*, ou encore l'*Occupational Safety and Health Act* en 1970. Elles soutiennent également les campagnes en faveur de l'interdiction de certains toxiques, dont le DDT<sup>52</sup>. Malgré leurs paroles parfois radicales, la démarche de ces syndicalistes états-uniens reste respectueuse d'une économie de marché qu'ils entendent réguler par une intervention étatique. Comme le souligne l'historien Scott Dewey :

cet environnementalisme fut ancré dans la croyance d'une expansion économique continue, d'une sécurité de l'emploi, et d'une prospérité relative ; considérant que la protection de l'environnement pouvait se réaliser sans bouleversements économiques majeurs ni changements fondamentaux dans la culture consumériste<sup>53</sup>.

En Europe, les organisations syndicales participent aussi à promouvoir des régulations. En France, dans les institutions paritaires nationales, les syndicalistes expriment ainsi de vives critiques face aux politiques environnementales qui postulent la nécessité de « rendre compatibles l'industrialisation et la protection de l'environnement »<sup>54</sup>. Bien que ces militants, en France comme en Italie, défendent des régulations étatiques, ils se singularisent par leur volonté de les prolonger en s'assurant de renforcer le contrôle des salariés sur la production à l'échelle des entreprises. En effet, les principales réformes dans la législation de ces pays consacrent régulièrement l'extension des prérogatives des instances représentatives du personnel dans les entreprises. En Italie, dès 1970, l'adoption du *Statuto* des travailleurs renforce le principe du contrôle des salariés sur leur travail, ce que renforcent encore par la suite les Services médicaux pour le milieu de travail (SMAL) précédemment mentionnés. Ce sont aussi des leviers permettant aux organisations

<sup>51</sup> Les Leopold, *The Man Who Hated Work and Loved Labor. The Life and Times of Tony Mazzocchi*, White River Junction, Chelsea Green Publishing, 2007.

<sup>52</sup> Andrew van Alstyne, « The United Auto Workers and the Emergence of Labor Environmentalism », in *Working USA. The Journal of Labor and Society*, vol. 18, 2015, p. 619.

<sup>53</sup> Dewey, *op. cit.*

<sup>54</sup> Archives Nationales (France), 19920430/143.

syndicales de souligner que le contrôle des atteintes aux corps et à l'environnement ne saurait se limiter à une expression attentiste face à l'État, mais devrait reposer sur l'implication des travailleurs dans cette démarche.

Autrement dit, les militants français et italiens investis dans les conflits en santé et environnement défendent une pratique de précaution, c'est-à-dire une implication active et un contrôle des salariés sur l'organisation de leur travail. Ces démarches se traduisent notamment dans l'adoption du *libretto sanitario* au sein de l'usine Montedison à Castellanza. Dans la foulée du « Mai rampant » italien, le Conseil de cette usine encourageait à la production d'enquêtes par les salariés. Le livret devait ainsi servir d'outil pour retracer l'origine professionnelle de maladies, mais aussi pour constituer des statistiques permettant d'alerter sur certaines substances. Cette expérience constitue un référent important à travers l'Europe : il est observé en Suisse<sup>55</sup>, et la Fédération chimie de la CFDT française construit une démarche similaire<sup>56</sup>.

L'influence des organisations syndicales dans l'élaboration des politiques environnementales est ainsi perceptible dans la plupart des pays industrialisés au cours des années soixante-dix. Alors que certaines organisations défendent un renforcement du rôle de l'État, où celui-ci deviendrait l'arbitre et le garant d'un marché encadré et de la croissance économique, des secteurs du syndicalisme italien et français affirment que la mise en œuvre effective de ces politiques ne pourrait se fonder que sur l'implication active des salariés. Cette démarche contribue in fine à questionner la finalité des activités productives et l'organisation du travail.

## Conclusion

La question environnementale constitue ainsi un instrument de réinvention du syndicalisme, pour ceux et celles qui s'en saisissent au cours des années 1968. En effet, loin de constituer une simple excroissance de l'action syndicale, le militantisme environnemental bouscule l'assignation des organisations représentatives de salariés à la négociation de la répartition des points de croissance. L'environnementalisme ouvrier s'est ainsi présenté comme une définition singulière des préoccupations écologiques, en se fondant sur un ancrage dans l'expérience

<sup>55</sup> A-CFDT, 17FCE57. Annexe « L'expérience du GTPC Suisse ».

<sup>56</sup> Renaud Bécot, « L'invention ouvrière d'une pratique de précaution ? L'expérience du Carnet d'exposition aux risques professionnels, 1975-1987 », *Histoire@Politique*, 36, 2018. En ligne : <http://histoire-politique.fr/index.php?numero=36&rub=dossier&item=339>.

ouvrière, sans attendre les programmes portés par les ONG ou par les administrations étatiques de l'environnement. Dans le même temps, cette démarche se présente comme une critique interne d'un mouvement syndical qui se serait excessivement engagé dans le compromis fordiste.

Ces syndicalistes renouvellement leur répertoire d'action, en réactivant notamment des capacités d'intervention à l'échelle des territoires industriels, affirmant une volonté de penser la vie des salariés comme un ensemble, par-delà la fragmentation entre le statut de subordination du salarié et la figure du citoyen-consommateur. Ces pratiques facilitent ainsi la formulation d'interrogations sur l'utilité sociale et la soutenabilité écologique de certaines activités productives, jusqu'à formuler des critiques radicales du productivisme. En France, dans une CFDT qui pensait alors la «planification démocratique» de l'économie comme un pas vers l'avènement du socialisme autogestionnaire, un responsable confédéral livre ainsi une réflexion sur la nécessité d'intégrer des critères écologiques dans la transition vers le socialisme :

si c'est pour faire la même chose, fabriquer les mêmes produits, rendre les mêmes services que la société capitaliste, ce n'est pas la peine de changer de société (...). [L']émancipation suppose des changements plus fondamentaux qu'un simple accroissement des biens de consommation (...). La transition vers le socialisme doit conduire à une modification profonde du taux de croissance par la révision de la fonction même des biens et des services par rapport aux besoins. Dans un certain sens, une réduction de la surconsommation sera nécessaire. La société socialiste n'est pas celle de «la grande bouffe», mais celle d'une production vraiment adaptée aux besoins et tenant compte des équilibres écologiques<sup>57</sup>.

Contestant nettement l'adhésion syndicale au compromis fordiste et à une logique productiviste qui marque une partie du mouvement ouvrier, la réflexion portée par les promoteurs des différentes formes de l'environnementalisme ouvrier se révèle particulièrement subversive. Cette démarche les conduit en effet à affirmer que certains enjeux, à commencer par ceux qui concernant la santé publique et la protection des écosystèmes, ne sauraient être intégrés dans le périmètre de ce qu'il serait acceptable de négocier dans les relations entre les salariés, leurs employeurs et l'État.

---

<sup>57</sup> Frédo Krumnow, *CFDT au cœur*, Syros, Paris, 1976, p. 185-188.